



Commission Administrative Paritaire Départementale 17 mai 2013 Mouvement - Congés de formation professionnelle

Déclaration préalable du SNUipp-FSU à la CAPD

Madame la Directrice d'Académie,
Cette CAPD se déroule au moment où le président de la République confirme que la France est en récession. Les choix politiques du gouvernement de maintenir le cap de l'austérité ont des conséquences dramatiques pour les salariés, les retraités, les privés d'emploi. Le chômage dépasse aujourd'hui 12% dans l'Union Européenne. Les salaires et les pensions des retraités sont menacés. Après avoir voté il y a un an pour le changement, les françaises et les français sont soumis à la même politique libérale. Ils constatent la détermination du gouvernement à dégrader leur pouvoir d'achat, la protection sociale, les services publics, à poursuivre la politique dictée par le MEDEF en entérinant l'accord honteux appelé ANI qui est une attaque sans précédent au code du travail.

Ils entendent avec colère que le président envisage encore d'allonger la durée de cotisation jusqu'à 44 annuités alors que le MEDEF en réclame 43. Le SNUipp/FSU s'opposera à toute nouvelle régression et recherchera l'unité la plus large pour construire avec l'ensemble des salariés la mobilisation à la hauteur des enjeux.

Le gouvernement doit maintenant rompre avec cette logique infernale. Une réforme fiscale d'ampleur doit être menée pour augmenter les ressources publiques. Le SNUipp/FSU appelle à signer la pétition d'ATTAC contre l'évasion fiscale. Il appelle les personnels à participer massivement à la semaine d'actions organisée par la Confédération européenne des syndicats dans tous les pays du 7 au 14 juin 2013 contre les politiques d'austérité.

La FSU avait demandé aux députés de voter la loi d'amnistie sociale. La décision du président de la République et le vote de l'Assemblée Nationale sont un signal alarmant envoyé aux salariés en lutte pour leur emploi et une marque de connivence avec le patronat. La crise économique renforce le malaise politique avec la montée de forces porteuses d'exclusion, de racisme, de xénophobie, d'homophobie et de recul démocratique. Le SNUipp/FSU s'inscrit dans la campagne contre l'homophobie en organisant un colloque national intitulé « éduquer contre l'homophobie dès l'école primaire ». La fonction publique doit être renforcée. Elle a déjà prouvé son rôle « d'amortisseur social » dans cette période de crise. Comme les salariés du privé, les agents de la fonction publique ne peuvent attendre plus longtemps une juste reconnaissance de leur travail, la revalorisation de leur salaire et la fin de la précarité. Le SNUIPP/FSU demande la fin immédiate du gel du point d'indice, le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat par l'attribution de 50 points d'indice pour tous les fonctionnaires et exige la refonte des grilles salariales.

Sur la formation initiale, la mise en place des ESPE et l'élaboration des maquettes de master se fait avec de

grandes difficultés. Les projets font preuve d'une grande disparité, le cadrage national ne donnant pas de volume horaire pour chacun des 5 piliers de la formation. Sur Nantes, le projet de maquette n'est toujours pas validé. Le SNUipp/FSU demande que les maîtres formateurs et les conseillers pédagogiques soient associés à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de formation, qu'ils fassent pleinement partie des équipes de formateurs des ESPE.

Le décret sur la nouvelle organisation de la semaine scolaire, loin de répondre aux besoins des élèves, génère des tensions dans les conseils d'écoles. L'exemple de la ville de Nantes est révélateur de la volonté de certains élus de gérer l'école et anticipe déjà l'acte III de la décentralisation. Quand les maires choisissent leurs interlocuteurs et imposent aux écoles des horaires qui répondent davantage à un problème de gestion des personnels communaux qu'aux besoins des apprentissages, nous ne sommes ni dans le partenariat ni dans la concertation. A Nantes encore, pourquoi avez-vous accepté, madame la Directrice académique, la désignation du CLEEN comme seul représentant des enseignants au mépris des règles de la représentativité de la fonction publique ?

Il est indispensable que l'Éducation Nationale assume ses responsabilités et ne se laisse pas dessaisir de ce dossier.

Il faut dire qu'à tous les échelons le mépris envers les enseignants perdure. Réclamer aujourd'hui le remboursement d'une journée de salaire pour les directeurs qui, en 2006, s'étaient engagés dans un combat syndical marque une défiance de notre ministère envers ses personnels. Nos collègues, par leur engagement, ont œuvré pour une meilleure prise en compte des conditions de travail des directeurs.

Le SNUipp/FSU vous demande, Mme la Directrice Académique, de ne pas procéder aux retraits d'une journée de salaire pour ces collègues.

Par ailleurs, nous vous demandons d'attribuer des moyens budgétaires supplémentaires pour permettre de résoudre dans le département la situation des collègues qui n'ont pas obtenu de poste adapté.

Enfin le droit à la formation continue sera-t-il pris réellement en charge par notre employeur comme la loi le stipule ? En effet, le niveau des tarifs d'inscription aujourd'hui exorbitants (2 000 euros pour un master susceptibles de passer à 4000 euros) est une véritable remise en cause de ce droit.

Nous renouvelons notre demande d'avancer la date du prochain CT avant la CAPD de juin.

La rentrée prochaine s'annonce d'ores et déjà très difficile. Le SNUipp-FSU mettra tout en œuvre pour s'opposer au démantèlement du service public d'éducation et appellera dans le cadre le plus large, les enseignants à s'opposer aux régressions sociales.